

Informations

Les formations 2010-2011

- **Formation de référents risques majeurs à destination du personnel des établissements agricoles** à Toulouse du 4 au 8 octobre 2010
- **Rencontre annuelle des formateurs RMé** sur le thème « Risques technologiques et aménagement du territoire », à Bordeaux, du 22 au 25 octobre 2010.
- **Formation nationale de formateurs RMé** à Colmar du 14 au 18 mars 2011
- **Réunion des coordonneurs RMé au MEDDTL** à Paris les 5 et 6 avril 2011
- **Formation nationale de formateurs RMé** à Poitiers du 16 au 20 mai 2011
- **Formation à l'animation de l'exposition radioactivité et nucléaire** à Paris les 25 et 26 mai 2011 en partenariat avec l'IRSN
- **Formation au PPMS des établissements francophones** en Turquie à Istanbul du 23 au 27 mai 2011
- **Formation de référents risques majeurs au Bénin** à Cotonou du 27 au 31 juin 2011, en partenariat avec le Centre d'Education à Distance (CED Bénin)

Brèves

- **Journée départementale PPMS en Seine-Maritime**
L'équipe RMé de l'académie de Rouen a organisé le 7 octobre 2010 une journée départementale PPMS au cours de laquelle 1200 établissements scolaires (soit 85% des établissements) ont réalisé un exercice de mise en sûreté.
Fort de ce succès, cette action réalisée pour la première fois à grande échelle dans l'académie, sera reconduite le 6 octobre 2011.
- **Exercice PPI à la centrale de Gravelines**
La communauté scolaire de la zone des 10 kilomètres a été sensibilisée au risque nucléaire par le biais de l'exposition radioactivité et nucléaire et de ses animateurs au cours du premier trimestre 2011. Lors de l'exercice, un collège et cinq écoles ont été évacués. Les autres établissements du périmètre sont restés à l'abri durant 07h00.
- **Formation au PPMS des établissements francophones d'Istanbul**
A la suite du tremblement de terre d'Izmit du 17 août 1999, le lycée français Pierre Loti avait organisé avec l'IFFO-RME un séminaire sur les risques majeurs.
Onze ans après, une formation de 5 jours a été mise en place afin d'actualiser les PPMS de ces établissements, sous la forme d'un accompagnement personnalisé. A l'issue de la formation, un exercice fut réalisé dans chacun des établissements.

- **Cotisations 2011 : 15 €**
Chèque à adresser à :
IFFO-RME
9, rue Jacques Louvel-Tessier • 75 010 Paris

Interventions de l'IFFO-RME

- **Les respirations d'Enghien-les-Bains**, le 8 octobre 2010 sur le livret « Bouge ton air ! »
- **La fête de la science à Palaiseau**, le 16 octobre 2010
- **Journée d'information Comrisk**, à Lyon le 7 décembre 2010
- **Les Irisés IV à Saint-Etienne**, les 8 et 9 décembre 2010
- **Colloque « Comment développer la culture et la réponse des citoyens aux risques ? »**, organisé par le HCFDC, à Paris le 13 décembre 2010
- **Journée « Déstressons le stress de l'école jusqu'à l'université »** organisée par l'Association Française pour la Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire (AFPSSU) à Paris le 28 janvier 2011
- **Audits par l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST)** à Paris le 16 février 2011 et Pont-à-Mousson le 15 mars 2011
- **Journée de formation « Risques majeurs dans le Var, prévention et gestion »** à Toulon le 17 mai 2011
- **Rencontre internationale sur la réduction des risques à Genève** du 9 au 13 mai 2011, organisée par l'ISDR
- **Trophées de la résilience territoriale au Sénat**, le 23 mai 2011, organisés par le HCFDC. A l'occasion de cette journée le premier bouclier orange a été remis à l'école de Mercuriol par l'IFFO-RME et le HCFDC.
- **4^{ème} rencontre nationale risque et secteur public à Paris**, le 14 juin 2011

Et tout au long de l'année participation :

- **au comité de pilotage de la direction générale de l'enseignement scolaire**
- **au Conseil Supérieur de la Météorologie, à la commission « éducation formation » et « sécurité civile »**
- **à la commission risques majeurs de l'ONS**
- **au comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle (CODIRPA)**

Prochains rendez-vous

- **Rencontre nationale des formateurs RMé à Amiens** du 21 au 24 octobre 2011 sur le thème « Risques majeurs et résilience des territoires »
- **Les respirations d'Enghien-les-Bains**, le 21 octobre 2011
- **5^{ème} édition des Irisés** les 28 et 29 novembre 2011 à Lyon
- **Les assises des risques naturels à Bordeaux** les 19 et 20 janvier 2012
- **Formations initiales de formateurs RMé** en mars 2012

➤ www.iffo-rme.fr



IFFO-RME N°17

Le Bulletin de l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement

Editorial

L'impact que peut avoir l'environnement sur la santé des enfants a toujours été considéré, à juste titre, comme essentiel. Alors que des efforts importants ont été réalisés pour diminuer les rejets d'effluents d'origine industrielle, des inquiétudes se sont exprimées sur le fait que la pollution des sols puisse également constituer un enjeu pour la santé des jeunes. Ces préoccupations sont notamment apparues dans des affaires récentes où le lien entre pollution des sols ou des eaux souterraines et effets, éventuels ou réels sur la santé des enfants, a été évoqué, à défaut d'avoir été établi avec certitude.

Dans le cadre de l'élaboration du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013, le ministère du développement durable a ainsi prévu d'identifier les établissements recevant des populations dites sensibles sur des sites potentiellement pollués du fait d'anciennes activités industrielles. Traduite dans la loi du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, cette action a été préparée au sein d'un groupe interministériel.

La campagne de diagnostics a démarré à l'été 2010 sur 70 départements, elle se déroulera sur l'ensemble du territoire national sur une période de 5 ans dans quelques 2000 établissements accueillant des enfants et des adolescents. La circulaire du 4 mai 2010 fixe les modalités de réalisation des diagnostics. Elle a été cosignée par le directeur général de la prévention des risques, le secrétaire général du Ministère du Développement Durable, les directeurs généraux de l'enseignement scolaire du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de la Santé et des Sports.

Pour garantir à l'échelle du territoire national, une homogénéité de la démarche et la maîtrise des coûts, l'organisation technique est confiée au BRGM. Les résultats des diagnostics et le classement des établissements sont examinés par le « groupe de travail national de validation des résultats » composé de représentants des différents ministères concernés, ainsi que de l'ADEME, de l'IFFO-RME, de l'INERIS, de l'InVS, de l'IRSN. Le Ministère de l'Agriculture y est également associé.

Dans le cadre de cette démarche, l'IFFO-RME a pour mission d'accompagner les coordonneurs et d'organiser la transmission de l'information : remontée des problématiques locales vers le groupe de travail national et transmission des décisions nationales aux acteurs locaux. Pour cela, il propose régulièrement aux coordonneurs des temps de formation et organise un suivi de l'action auprès de chaque académie.

Philippe Bodenez
Chef du bureau des sols et du sous-sol
MEDDTL

Philippe Giard,
Coordonnateur académique RMé de Caen

Cette démarche nationale s'appuie sur les services de l'Etat en région tel que les préfectures, les DREAL et les Rectorats. Ces derniers ont ainsi été informés de l'opération en amont, de même les coordonneurs académiques. Sur le terrain, la mise en œuvre des différentes phases d'inventaires, de priorisation et les modalités d'information des établissements concernés ont été définies par les acteurs locaux. Ainsi, le traitement du dossier diffère d'une académie à l'autre, d'un département à l'autre.

Dans l'académie de Caen, très rapidement, les correspondants départementaux risques majeurs ont pris en charge le dossier et ont été de précieux relais pour informer et accompagner les chefs d'établissements, les directeurs d'écoles et les inspecteurs de circonscriptions. Le travail collaboratif avec les représentants de la DREAL a permis de donner des informations précises aux différents acteurs de terrain et de répondre rapidement à leurs interrogations.

Si chaque acteur directement concerné a bien perçu la nécessité de la démarche et l'a mise en œuvre, on peut regretter qu'une information plus large n'ait pas été faite dans les établissements scolaires à des fins purement pédagogiques. Le thème des sites et sols pollués peut être abordé, au regard des contenus de formation en collège et en lycée, dans diverses disciplines. Enseignants et élèves ont à leur disposition des outils (CD ROM, film, sites Internet) de qualité.

Comme pour le PPMS, un travail pédagogique sur la démarche de diagnostics des sols potentiellement pollués répond pleinement à l'éducation et à la sensibilisation aux risques et peut contribuer à faire de l'élève d'aujourd'hui, un futur citoyen acteur de sa sécurité.

Sommaire

L'IFFO-RME et le réseau RMé dans la démarche « diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents »

pages 2/3

Informations diverses

pages 4

Fiche technique : Les risques majeurs dans les nouveaux programmes

Dossier : Résilience, de la qualité à la force

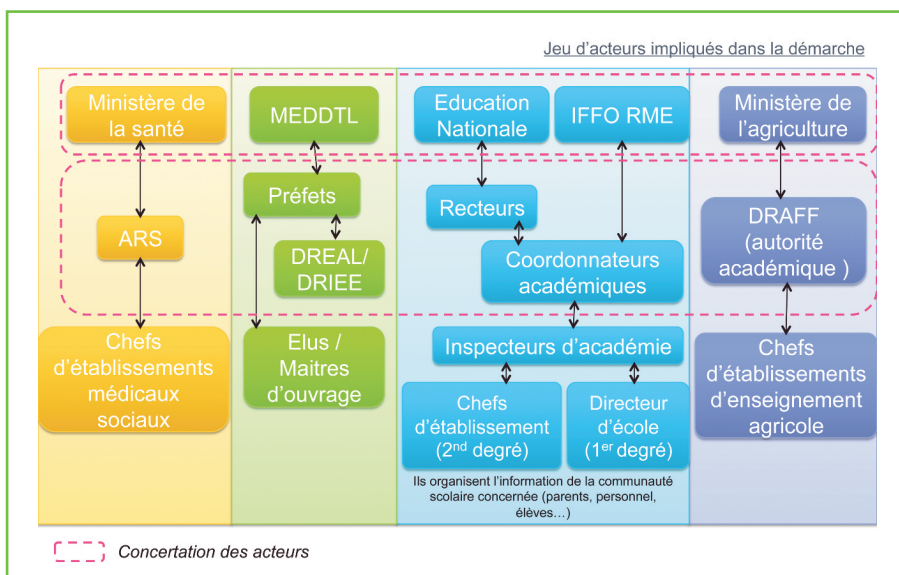
Directeur de la publication : Sylvette Pierron – Comité de rédaction : Evelyne Allain, Danièle Bazin, Fanny Tailliar – Secrétariat de rédaction : Vincent Vermeulen – 9 rue Jacques Louvel-Tessier 75010 Paris - Tél : 01 44 72 06 25 - Courriel : contact@iffo-rme.fr

L'IFFO-RME et le réseau RMé dans la démarche « diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents »

Une approche partenariale

La démarche nationale de diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents nécessite, de par son ampleur et sa complexité, l'implication de nombreux acteurs tant au niveau national qu'au niveau local.

Composé des ministères du Développement Durable, de l'Éducation Nationale, de la Santé et de l'Agriculture, mais aussi des établissements publics amenés à intervenir (BRGM, INERIS, InVS, ADEME) et de l'IFFO-RME, le groupe de travail interministériel prévient et gère les situations de blocage susceptibles de se présenter dans certains établissements. Il valide les résultats des diagnostics proposés par les bureaux d'études et, si nécessaire, les mesures de gestion appropriées.



Au niveau local, les coordonnateurs académiques et leurs équipes de formateurs Risques Majeurs éducation, légitimes pour intervenir auprès de la communauté scolaire, organisent l'information des IA-DSDEN (Inspecteur Académique Directeurs des Services Départementaux de l'Éducation nationale), des directeurs d'écoles et des chefs d'établissements concernés par l'opération. Ils sont les interlocuteurs et les partenaires des DREAL, des préfetures et des ARS sur ce dossier. L'IFFO-RME les accompagne dans cette démarche.

Un arsenal de communication

Pour faciliter la mise en œuvre et favoriser le déroulement des diagnostics, une communication à destination des établissements concernés, mais également de la presse spécialisée, des associations d'élus et de parents d'élèves, a été mise en place au niveau national et aux échelons locaux.

L'ensemble de la communauté scolaire peut souhaiter connaître les modalités de réalisation et les résultats des diagnostics. En effet, des personnes extérieures seront amenées à intervenir dans l'établissement. En l'absence d'information préalable, ces interventions pourraient susciter des interrogations voire même des inquiétudes auprès des élèves, des parents, des particuliers, des associations, des élus, ou encore des journalistes.

Ainsi, une action d'information transparente, systématique et adaptée permet :

- d'éviter toute confusion entre la démarche de diagnostics qui permet de connaître l'état environnemental du sol, et la gestion de sites pollués avérés,
- de bien faire comprendre qu'il s'agit d'une démarche systématique au niveau national réalisée par principe de précaution et non d'une intervention liée à une crainte particulière vis-à-vis de l'établissement en question.

Plus généralement, l'instauration d'un dialogue en amont permet d'établir une relation de confiance et de mieux gérer, avec la population, les difficultés qui pourraient être rencontrées.

Dans cet objectif, des supports d'information (papiers et vidéos) à destination du "grand public" ont été réalisés par le MEDDTL, avec le concours de l'IFFO-RME.

Un film et une plaquette d'information

Cette présentation vidéo de 7 minutes présente le pourquoi, les enjeux et les modalités de mise en œuvre de la démarche, au niveau national et au sein des établissements.



Liste de questions-réponses

Complément de la plaquette d'information, ces fiches proposent des réponses synthétiques à des questions qui pourraient se poser.

L'IFFO-RME a également réalisé des documents d'information à destination d'acteurs de l'Éducation Nationale : un guide d'information à l'attention des chefs d'établissements et directeurs d'écoles, des pages internet « Enseignants ». Ces documents sont mis à disposition des coordonnateurs et du réseau RMé afin de les aider dans leur mission d'information et de communication au sein des établissements concernés.

Guide d'information à l'attention des chefs d'établissements et des directeurs d'écoles

Ce document a été réalisé pour faciliter, dans les établissements scolaires, la mise en œuvre des diagnostics par les bureaux d'études. Il a pour objectifs d'informer les acteurs des modalités pratiques, de préciser le rôle de chacun et de décrire les types de prélèvements susceptibles d'être mis en œuvre.

Ses objectifs sont aussi pédagogiques et culturels. Il a vocation à susciter une réflexion au sein des personnels enseignants et non enseignants sur la question des sols pollués et à présenter les ressources et les activités pédagogiques utilisables sur ce thème avec les élèves.

Pages internet « Enseignants »

Accessibles dans la rubrique "Sites et sols pollués" du site internet du MEDDTL (www.developpement-durable.gouv.fr), ces pages présentent la démarche de diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents. Elles regroupent l'ensemble des documents d'information et les ressources pédagogiques disponibles.

Enfin, de façon à assurer la communication auprès des acteurs tout au long de la démarche, l'IFFO-RME s'attache à identifier les besoins de la communauté scolaire en matière d'information. Il construit les réponses appropriées en partenariat avec les acteurs concernés. Il assure par ailleurs une cartographie de l'avancée de ces diagnostics sur les territoires.

L'approche pédagogique

Comme pour l'ensemble des projets qu'il mène, l'IFFO-RME s'attache à conduire cette démarche sur le plan opérationnel d'une part mais également à travers une approche culturelle.

En effet, la campagne nationale de diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents est l'occasion d'engager avec les élèves une réflexion sur les pollutions des sols et la gestion des sites pollués. Cette problématique s'intègre dans les programmes scolaires. En outre, elle constitue une réponse aux piliers du socle commun, disposition majeure de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005.

Ainsi, l'IFFO-RME conçoit et diffuse des supports pédagogiques sur le thème des sols pollués pour permettre aux enseignants d'aborder cette thématique avec leurs élèves dans le cadre d'une éducation au développement durable.



Une exposition en 6 panneaux

A destination des élèves du 1er degré, cette exposition permet de mieux comprendre les mécanismes de la pollution des sols, l'importance des aménagements, de la mémoire environnementale et d'identifier les acteurs (et donc les métiers) en lien avec cette problématique.

Ces panneaux sont accompagnés d'une aide pour les enseignants précisant les objectifs pédagogiques recherchés et une proposition de commentaires pour chacun des panneaux.

Enfin, les élèves peuvent conserver la trace de ce travail grâce à un cahier (format A5) reprenant les panneaux et permettant une prise de notes. Chaque académie dispose d'un jeu de cette exposition confié au coordonnateur académique Risques Majeurs éducation.

Entrées disciplinaires dans les programmes

Si les programmes disciplinaires ne permettent pas une identification précise de ces sujets, de nombreux points d'ancrage existent tout au long de la scolarité, dans le cadre d'une éducation au développement durable, aux risques majeurs ou encore à la responsabilité et à la citoyenneté.

L'ensemble de ces ressources est disponible sur le site de l'IFFO-RME.

Evelyne Allain et Fanny Tailliar,
Chargées de mission IFFO-RME